

Communiqué de presse

Plan d'aide à l'investissement « logements-foyers » 2014 : 27 lieux de vie collectifs recevront 10 millions d'euros pour des travaux de réhabilitation

Paris le 4 décembre 2014

Les pouvoirs publics ont confié à la CNSA et à la CNAV la mise en œuvre d'un plan d'aide à l'investissement en direction des logements-foyers. Ce plan d'aide doit permettre le financement de travaux de réhabilitation et de modernisation afin d'améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des personnes âgées qui y résident. Construits dans les années 1960, 1970 et 1980, les logements-foyers connaissent des difficultés financières pour procéder à leur réhabilitation.

Dix millions d'euros financés par la CNSA ont ainsi été mobilisés dès 2014, en anticipation du vote de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. La CNAV a lancé un appel à projets qui a permis de faire émerger 264 dossiers de demandes représentant un montant total de plus de 110 millions d'euros.

Priorisés par les CARSAT, **27 dossiers de logements-foyers** (cf. annexe), **correspondant à 1 338 logements individuels**, ont été sélectionnés et seront subventionnés dans la limite de l'enveloppe de 10 millions d'euros. Chaque territoire de CARSAT voit au moins un des logements-foyers de sa zone géographique recevoir une subvention représentant 30% du coût total du chantier.

Les critères ayant servi à l'analyse des dossiers sont :

- L'implantation géographique répondant aux besoins locaux,
- Une offre de proximité, permettant de conserver des liens avec l'environnement social, garantissant un cadre de vie sécurisant et inscrite dans le réseau gérontologique local,
- Un projet de vie sociale fondé sur le développement de la vie sociale, l'ouverture de la structure sur l'extérieur et la prévention de la perte d'autonomie,
- Des prestations de qualité aux tarifs permettant l'accueil de personnes retraitées socialement fragilisées,
- Un cadre architectural de qualité et adapté aux besoins des résidents répondants aux normes et aux réglementations en vigueur et s'inscrivant dans une démarche de développement durable,
- Un cofinancement du projet de réhabilitation du logement-foyer.

Contacts presse

CNAV : Frédérique Garlaud - 06 29 70 20 21 - presse@cnav.fr

CNSA : Aurore Anotin - 01 53 91 21 75 - aurore.anotin@cnsa.fr

Annexe : liste des structures retenues et nature des travaux prévus :

Nom de la structure	Commune	Type de travaux
LF Le Côteau des Vignes	Pouilly sur Loire (58)	Rénovation, remise aux normes et extension
LF Chalumeau	Lyon (69)	Rénovation
Résidence Jacques d'Aragon	Lattes (34)	Rénovation
LF Clamart	Chalons-en-Champagne (51)	Réhabilitation et extension
Résidence Ambroise Croizat	St Etienne du Rouvray (76)	Rénovation
LF Marie et Marius Viple	Clermont-Ferrand (63)	Réhabilitation
LF Mon Repos	Verdun (55)	Réhabilitation
La Sablonnière	Deuil La Barre (95)	Rénovation et mise aux normes
Le Pontet	Le Pontet (84)	Rénovation thermique et mise aux normes
Résidence Les Marronniers	Stiring Wendel (57)	Réhabilitation
LF Les Pins	Cahors (46)	Rénovation et mise aux normes
Résidence Les Cèdres	Mons en Baroeul (59)	Réhabilitation
LF Elsa Triolet	Naintre (86)	Mise aux normes
Marpa De Breval	Breval (78)	Extension
EHPA de Tregastel	Tregastel (22)	Mise aux normes et rénovation thermique
Résidence Les Platanes	Saint Avoild (57)	Réhabilitation
LF L'Oustaou	La Roque d'Anthéron (13)	Rénovation
Résidence de la Marque	Hem (59)	Mise aux normes
Résidence Bellevue	Monclar (47)	Réhabilitation
LF Ambroise Croizat	Fleury-les-Aubrais (45)	Rénovation
MAPA Saint-Broladre	Saint Broladre (35)	Mise aux normes
La Maison Accueil	La Séguinière (49)	Rénovation
LF de la Cere	Biars sur Cere (46)	Rénovation et mise aux normes
RPA Le Chaboussier	Brantome (47)	Rénovation
LF de l'Eau Bonne	Chenerailles (23)	Rénovation
MARPA Les Tilleuls	St Maurice Le Girard (85)	Rénovation
MARPA Le Bois des Plantes	Artannes sur Indre (36)	Mise aux normes